



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 5967

du 25/11/2016

Erratum à l'appel aux candidats à une désignation dans un emploi de directeur dans l'enseignement fondamental (Circulaire n°5956)

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : tous

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir de la publication

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :

Mot-clé :

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement de plein exercice et de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs des Centres de dépaysement et de plein air ;
- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs des internats autonomes de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Signataire

Ministre / Jacques LEFEBVRE, Directeur général
Administration : Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
Ilham CHOUGRANI	02/413.33.72	ilham.chougrani@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Nicolas LIJNEN	02/413.31.84	nicolas.lijnen@cfwb.be

Objet : Erratum à l'appel aux candidats à une désignation dans un emploi de directeur dans l'enseignement fondamental.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous adresser un erratum à la circulaire n° 5956.

Suite à ces modifications, j'attire votre attention sur le fait que la date de clôture d'envoi des candidatures est désormais fixée au 30 novembre 2016 .

Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Erratum à la circulaire n° 5956

Dans la liste des emplois vacants, est supprimé l'emploi suivant :

Zone 6. Namur

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
EFACF Eghezée	EGHEZEE	053

Dans la liste des emplois disponibles, sont supprimés les emplois suivants :

Zone 1. Bruxelles

EF annexée à l'AR Evere	EVERE	057
EF annexée à l'AR Ixelles	IXELLES	058
EF Koekelberg1 annexée à l'AR Koekelberg	KOEKELBERG	062

Zone 3. Huy-Waremme

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IESSCF « Les Orchidées »	HANNUT	066
EF annexée à l'AR Huy	HUY	067

Dans la liste des emplois vacants, sont ajoutés les emplois suivants :

Zone 7. Luxembourg

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
EF autonome d'Etalle	ETALLE	055B
EF autonome de Sibret	SIBRET	055C

Dans la liste des emplois disponibles, sont ajoutés les emplois suivants :

Zone 1. Bruxelles

EF Koekelberg2 annexée à l'AR Koekelberg	KOEKELBERG	062
------------------------------------------	------------	-----

Zone 3. Huy-Waremme

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IESSCF « Les Lauriers »	HANNUT	066